



Place de l'Eglise(carte ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 201

AOÛT 2021

SOMMAIRE :

- ✓ TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE
- ✓ TAXE D'AMENAGEMENT
- ✓ RENTREE SCOLAIRE
- ✓ ROUTE FORESTIERE : DEBUT DES TRAVAUX
- ✓ JEUNES TALENTS ARNAVILLOIS
- ✓ BIBLIOTHEQUE : ANIMATION ESTIVALE
- ✓ ETAT CIVIL :
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les évènements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021
- ✓ CARTE D'IDENTITE : RAPPEL

Les cartes d'identité ne peuvent plus être réalisées à la Mairie d'Arnaville. Seules les administrations dotées d'un appareil pour prise d'empruntes ont l'autorisation de recevoir les demandes. Au plus près et au plus rapide, nous vous conseillons de vous rapprocher de la communauté de communes à Thiaucourt. Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de préremplir le formulaire en ligne.

NB : le décret 2013-1188 a étendu la durée de validité des Cartes d'Identité sécurisées de 10 à 15 ans. Cette mesure est également applicable aux cartes délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Le Site se construit petit à petit et vous pouvez y trouver de nombreuses informations

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

Site de l'Ecole Communale : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/ia54-pam/arnaville/>

TRAVAUX NOUVELLE MAIRIE



Le lundi 26 juillet 2021 les dalles du premier étage ont été coulées. La circulation a quelque peu été gênée par le camion toupie et le camion pompe nécessaires à cette opération importante.

Le bâtiment commence à prendre forme. Les fenêtres du rez de chaussée côté rue ont été reconstituées selon leur forme initiale à la place de la porte de garage.

De gros travaux restent encore à faire. Les entreprises des lots de second-œuvre devraient intervenir à partir d'octobre.

Il est rappelé qu'aucun véhicule ne doit stationner devant le chantier. Cet endroit doit être réservé aux entreprises.

Les travaux de gros œuvre avancent rapidement à l'intérieur du bâtiment : des murs ont été démolis, d'autres confortés. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux des décisions doivent être adaptées à la structure existante qui réserve bien des surprises liées à la vétusté des murs.

La cage d'ascenseur est sortie de terre et arrive au niveau de la dalle du 1^{er} étage. Celui-ci desservira deux niveaux (secrétariat et bureau de l'étage) et 2 demi-niveaux (salle de Conseil/Mariages et salle de réunion).



Salle à l'étage

TAXE D'AMENAGEMENT

La Taxe d'Aménagement a été mise en place le 1^{er} mars 2012.

Toute nouvelle construction de plus de 10 m², non démontable et en place plus de trois mois consécutifs dans l'année est soumise à Déclaration Préalable auprès de la mairie de la commune (bâtiments mais également piscine enterrée ou non, voir même trampoline...).

Les renseignements figurant dans cette déclaration préalable servent au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme (paragraphe 7 de la Déclaration Préalable Simplifiée (feuillelet jaune) : Engagement du déclarant) : Taxe Foncier Bâti, Taxe d'Aménagement...

Le calcul de cette taxe prend en compte le nombre de m² de l'ouvrage qui sont multipliés par une valeur forfaitaire fixée par l'Etat.

A ce résultat s'appliquent et s'additionnent:

Un pourcentage voté

- ✓ par la commune (entre 1 et 5%) : 3% à Arnville
- ✓ par le département (entre 1 et 2.5%)

NB : Ces dernières années, la piscine hors sol a bien évolué. Elle est passée de piscine en boudins à piscine à parois métalliques puis actuellement, la tendance est axée sur les piscines bois en kit.

Les habitants sont informés que, toute réalisation effectuée à partir du 1er janvier 2022, pour ce type d'ouvrage, sera déclarée par nos services pour l'imposition à la taxe d'aménagement (TA).

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée de septembre 2021 aura lieu le jeudi 2 septembre à 8h30.

Les 19 élèves de maternelle et CP seront pris en charge par Mme Sandra THOMAS secondée d'une ATSEM

Les 22 élèves de CE1 /CE2/CM1/CM2 seront avec Mme Pauline TURI, directrice

Un Service Civique a été demandé pour assister les enseignantes.

Malheureusement, contrairement à nos espérances, les enfants de 2 ans nés en 2019 ne pourront être accueillis.

Les horaires:

- ✓ Matin 8h30 / 11h30 (ouverture des portes pour accueil à 8h20)
- ✓ Après-midi : 13h30 /16h30 (ouverture des portes pour accueil 13h20)

ROUTE FORESTIERE : DEBUT DES TRAVAUX



La route forestière accessible à Onville par la ferme St Louis va desservir les forêts de Vandelainville, Bayonville et Arnaville.

Le territoire d'Arnaville est concerné sur une longueur de 800 m desservant les coupes de la parcelle 1

Elle va permettre l'évacuation des bois coupés grâce à des engins adéquats.

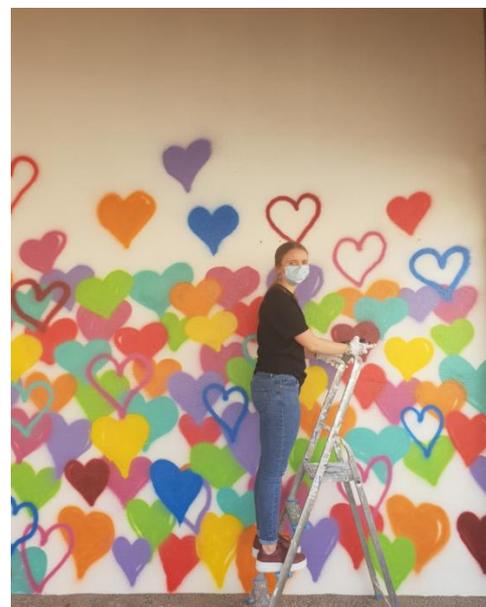


Un travail de dessouchage a été effectué préalablement jusqu'à la carrière d'Arnaville. Une emprise de 10ml et un empiérement de 3.5 m permettra la circulation. Une place de retournement et une zone de stockage ont été réalisées.

JEUNES TALENTS ARNAVILLOIS



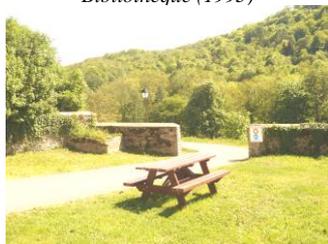
Marine KAIZER/ROLLIN, jeune arnavilloise, étudiante en licence Art Plastic à Metz a réalisé une fresque à l'école de St Julien-lès-Gorze. Un travail de 50 heures commandé par la Mairie et réalisé dans le cadre d'un projet ayant pour thème les valeurs de la République étudiées par les enfants de CP-CE1 (Marine aux côtés de M Guillouet, Maire de St Julien et de l'enseignante de CP-CE1 lors de l'inauguration de la fresque)



Méline AUBURTIN, jeune collégienne de 14 ans et passionnée d'art a proposé de réaliser une fresque type « street-art » sur le mur mitoyen supportant l'abri bus communal à l'entrée du Parking de la Vème Division. C'est avec plaisir que les passants découvrent cette explosion de couleurs. Souhaitons à Méline de s'épanouir dans sa passion et pourquoi pas d'en faire son activité professionnelle.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division (2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



Mise en place de la table de ping pong (2009)
aire de jeux et terrain de basket (2013/2014)

BIBLIOTHEQUE : ANIMATION ESTIVALE



L'animation nationale

« PARTIR EN LIVRES »

a fait escale à Arnville le mercredi 7 juillet :

Bel après-midi pour la dizaine d'enfants présents sur le thème de la mer et de ses merveilles : lectures pour petits et grands, chasse au trésor dans les livres et fabrication d'un mobile à poissons.

Un beau prélude aux vacances et aux lectures estivales !

La bibliothèque d'Arnville est ouverte le mardi de 18h à 19h et le samedi de 11h à 12h. Venez y découvrir de belles lectures!

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Mariage : nos félicitations

- Madame FETET Catherine et Monsieur CALAME Michel se sont unis à SAINT CLEMENT (54) le 24 juillet 2021. Mme FETET est domiciliée 174 rue du Pallon à Arnville

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2021 il s'agit de : ANTOINE Isaline, BRAHIMI Yanis, GOUSSOT Florian, MAUJEAN Yoann, NEY Théo, TESCHER Solène.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Pour le moment toutes les manifestations sont suspendues. Nous ne manquerons pas de vous informer des suites données.



réhabilitation
école communale (2011) et périscolaire
(2015)

En cours:

chantier
Nouvelle
Mairie.

Extension
cimetière.

